MAAF Assurances, plus qu'un assureur

Depuis toujours, nous plaçons la prévention au cœur de nos actions.

N°1 chez les pros, il était naturel que MAAF s'engage dans la prévention pour les professionnels, comme elle l'a déjà fait depuis longtemps pour la sécurité routière et la santé.

C'est pourquoi nous avons passé un accord avec DIDACTHEM, organisme spécialisé dans la santé et la sécurité des personnes et habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels). Grâce à leur expertise, nous rassemblons pour chaque métier, les conseils pour prévenir les risques professionnels les plus graves ou les plus fréquents.

Tous les conseils qui vous sont donnés ici sont validés par DIDACTHEM.

MAAF disponible pour vous

en agence
Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi

au téléphone
3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi

MAAF Assurances SA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros entièrement versé
RCS NIORT 542 073 580 – FR 38 542 073 580 - Code APE 6512Z
Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : Chaban 79180 CHAURAY
Adresse : Chauray - 79036 NIORT - Cedex 9 - maaf.fr

MAAF PRO

MAAF PRO

PRÉVENTION ET MÉTIERS

Le GUIDE

SPÉCIAL ÉLECTRICIENS



06/17 - Illustrations : © ZIMAGES / Shutterstock

Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.
papiers

Prévenir les risques : quels sont les enjeux ?

Les frais engendrés par le manque de prévention peuvent être élevés. Avez-vous calculé le coût d'un accident du travail ou de l'absentéisme ? Et savez-vous que **les coûts indirects sont 4 à 5 fois plus élevés ?**

En effet :

- vous devez remplacer votre salarié absent et cela engendre des frais (intérim, sous-traitance),
- votre production souffre de l'absence de ce salarié et cela engendre une perte de revenus,
- ce contretemps peut générer des tensions avec vos clients, voire même vous faire perdre un client,
- votre taux de « cotisation AT à la CNAMTS » dépend du coût de l'accidentologie connue pour votre activité,
- en tant qu'employeur, vous êtes responsable de la santé et de la sécurité de vos salariés et en cas d'accident, il existe un risque juridique pour vous.

Humaines, sociales, économiques, judiciaires, **les conséquences peuvent peser lourdement sur votre entreprise.** D'où l'importance de la prévention pour vous et vos salariés.

DÉCOUVREZ DANS CE GUIDE
tous les conseils pour vous permettre de préserver votre santé et celle de vos salariés.

Mieux vaut prévenir que souffrir !

Les accidents du travail et maladies professionnelles les plus fréquents dans votre métier :

ACCIDENTS DU TRAVAIL

- **36%** concernent les membres supérieurs (y compris les mains et les doigts)
- **34%** sont causés par des chutes de hauteur et plain pied
- **14%** sont causés par l'outillage à main
- **8%** concernent la tête et le cou (y compris les yeux)

MALADIES PROFESSIONNELLES

- **88%** sont des troubles musculo-squelettiques

Analyse de la sinistralité des AT/MP de l'assurance maladie (données 2015).

... Apprenez à les déjouer.

Dépliez ce document et affichez votre tableau de prévention :



ainsi, vous et vos employés, aurez en permanence sous les yeux de bonnes recettes pour préserver votre santé.

Bien connaître les risques... pour mieux s'en préserver !

LES GESTES DE VOTRE MÉTIER	LES RISQUES ASSOCIÉS	LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE
Intervenir sur une installation électrique	Peut entraîner : ■ Des troubles du rythme cardiaque ■ Un risque de nécrose des muscles, tremblement des mains... ■ Des affections cardiaques Peut conduire à une électrocution ou une électrisation	■ Porter ses équipements de protection ■ Utiliser le tapis isolant ■ Quand cela est possible travailler hors tension
Souder, braser, couper...	Peut : ■ Provoquer des coupures et des cicatrices ■ Entraîner la perte d'un œil ■ Aboutir à des nécroses des muscles et à des tremblements des mains ■ Diminuer l'acuité visuelle	■ Veiller à porter masque/lunettes/gants adaptés au type de soudure effectuée ■ Ne jamais allumer le chalumeau avec un briquet ■ Changer souvent de vêtement pour éliminer les couches de graisses dangereuses, en cas de contact avec l'oxygène ■ Éviter les projections d'étincelles sur soi pendant le meulage ■ Attacher les cheveux longs
Travailler dans toutes les positions	Peut : ■ Entraîner des douleurs dans les épaules, les vertèbres cervicales et lombaires ■ User les genoux prématurément	■ Éviter les mouvements qui associent plusieurs axes au niveau de la colonne vertébrale ■ Éviter de travailler genoux au sol sans les genouillères ■ S'installer confortablement et non, penché en avant
Travailler sur des chantiers pollués : pigeons, rongeurs	Peut provoquer : ■ Des maladies spécifiques des déjections de ces animaux dont les premiers signes sont : fièvre, frissons, douleurs musculaires et maux de tête ■ Des atteintes pulmonaires	■ Porter masque/gants/bottes sur les chantiers où des rongeurs ou des volatiles sont susceptibles d'avoir séjourné

À RETENIR : **LES BONS GESTES**



Éviter de se trouver à côté d'un fer à souder sans équipement de protection



Il faut se protéger impérativement les yeux avec des lunettes et la peau avec des vêtements



Éviter de travailler penché en avant



Il faut préserver son dos en se positionnant à la bonne hauteur



Éviter d'intervenir sur une installation électrique sous tension sans protection



Il faut bien se positionner, utiliser un tapis isolant et les équipements de protection adaptés